

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

1/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA  
SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**Code du produit** /**Autorisation de mise  
sur le marché** /**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations  
déconseillées****Utilisation** Spirale répulsive pour éloigner les moustiques  
REACH PC8  
Produit Biocide TP19 Répulsif**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** SBM Life Science S.A.S  
60, chemin des Mouilles  
69130 Ecully  
France+33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)  
Email : [sds@sbm-company.com](mailto:sds@sbm-company.com)**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence****ORFILA INRS Centre  
Antipoison** 01 45 42 59 59**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à  
l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

2/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**Dangers physiques :**

Non classé

**Dangers pour la santé :**

Non classé

**Dangers pour l'environnement :**

Non classé

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Mélange soumis à étiquetage

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :** Aucun**Pictogrammes de danger :** Aucun**Mention d'avertissement :** Aucune**Mentions de danger :** Aucune**Conseils de prudence :**

- |      |  |
|------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants.  |
| P103 | Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.                          |
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation.                                   |
| P261 | Éviter de respirer les fumées.   |

**Mentions supplémentaires :** Aucune**Etiquetage supplémentaire :**

EUH208 : Contient du Géraniol. Peut produire une réaction allergique.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres données disponibles.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

3/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances***Sans objet***3.2 Mélanges****Nature Chimique**

Spirale répulsive

**Composants dangereux**

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

Ingrédients	N° CAS N° CE N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification Règlement 1272/2008/CE	Danger Environnement	% (m/m)
Géranioïl	106-24-1 203-377-1 603-241-00-5	01-2119552430- 49-	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317	/	0,10 < x <= 0,98

**Autres informations**

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vousappelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.**Inhalation** Faire respirer l'air frais, garder la personne au calme. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.  
Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

4/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

<b>Contact avec la peau</b>	Enlever tout vêtement souillé. Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une rougeur apparaît. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes</b>	Contient un composé sensibilisant. Réaction de sensibilisation possible.
------------------	--

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Risques</b>	Pas d'informations complémentaires disponibles.
<b>Traitement</b>	Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

<b>Moyens appropriés</b>	- Mousse - Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) - Poudre chimique (poudre sèche) - Sable
<b>Moyens inappropriés</b>	- Jet d'eau

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

5/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ce produit est inflammable, combustible.

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Vêtements de protection pour tout le corps, combinaison de protection intégrale.

Appareil respiratoire autonome.

**Informations supplémentaires** Rester en amont des flammes.

Refroidir en les aspergeant d'eau les emballages à proximité des flammes.

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

**SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions pour les non-secouristes** Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

**Précautions pour les secouristes** Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

6/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes pour le confinement** Contenir le déversement.

**Méthodes de nettoyage** Balayer et pelleter le produit solide. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination.  
Limiter la production de poussières.  
Nettoyer la zone touchée avec de l'eau puis rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu.

**Autres conseils** Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres rubriques** Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

---

**SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils pour une manipulation sans danger** Eviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas respirer les fumées.

Ne pas boire ou manger pendant l'emploi.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** Tenir à l'écart des étincelles, des flammes nues et de toute source d'inflammation.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

7/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**Mesures d'hygiène**

Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants.

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri des rayons directs du soleil.

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

**Matériaux appropriés**

Stocker uniquement dans l'emballage d'origine.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit biocide répulsif.

Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.

**SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Les composants cités en section 3.2 n'ont pas de valeurs limites d'exposition professionnelle françaises ou harmonisées.

**Autres informations :**

Données pour Géraniol CAS 106-24-1 :

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce) 10,8 µg/l

PNEC aqua (eau de mer) 1,08 µg/l

PNEC aqua (intermittents) 108 µg/l

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce) 115 µg/kg

PNEC sédiments (eau de mer) 11,5 µg/kg

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

8/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

PNEC (Sol)	
PNEC sol	16,7 µg/kg
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	700 µg/l

DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Effets systémiques long terme – voie dermale :	12,5 mg/kg poids/jour
Effets locaux long terme – voie dermale :	11,8 mg/cm <sup>2</sup>
Effets systémiques long terme – inhalation :	161,6 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
Effets systémiques long terme – voie dermale :	7,5 mg/kg poids /jour
Effets locaux long terme – voie dermale :	11,8 mg/cm <sup>2</sup>
Effets systémiques long terme – inhalation :	47,8 mg/m <sup>3</sup>
Effets systémiques long terme – voie orale :	13,75 mg/kg poids/jour

**8.2 Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.
--	--

**Équipement de protection individuelle**

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

<b>Protection respiratoire</b>	Ne pas respirer les fumées.
	Pas de protection respiratoire obligatoire dans le cadre d'une utilisation normale.

<b>Protection des mains</b>	Eviter le contact prolongé avec la peau.
	Se laver soigneusement les mains après manipulation.

<b>Protection des yeux</b>	Eviter le contact avec les yeux.
	Eviter le contact avec la peau.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Eviter le contact avec la peau.
	Non concerné

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

9/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

<b>Contrôles pour la protection de l'environnement</b>	Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.
--	--

**SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Solide
<b>Couleur</b>	Marron
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non disponible
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non disponible
<b>Point éclair</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide/gaz)</b>	Inflammable
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non concerné
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

10/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**Densité relative** Non disponible**Solubilité dans l'eau** Non disponible**Coefficient de partage  
n-octanol/eau** Non disponible**Température d'auto-  
inflammabilité** Non disponible**Température de  
décomposition** Non disponible**Viscosité dynamique** Non concerné**Propriétés explosives** Non disponibles**Propriétés comburantes** Non disponibles**9.2 Autres informations****Autres informations** Non disponible**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1 Réactivité****Réactivité** Pas d'informations disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Stabilité chimique** Pas d'informations disponibles.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions  
dangereuses** Pas d'informations disponibles.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

11/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**10.4 Conditions à éviter****Conditions à éviter** Supprimer toute source d'ignition, flammes et étincelles.

Tenir à l'abri des températures extrêmes, des rayons directs du soleil.

**10.5 Matières incompatibles****Matières incompatibles** Acides forts, bases fortes.**10.6 Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** Fumées contenant CO<sub>x</sub>.

---

**SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Irritation / corrosion cutanée</b>	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

12/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**Sensibilisation  
respiratoire**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

Contient une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

**Evaluation de la cancérogénicité :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Evaluation de la toxicité pour la reproduction :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :**

## Exposition unique :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Exposition répétée :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations supplémentaires**

Pas d'autres informations disponibles.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

13/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Pas de données disponibles sur l'écotoxicité du mélange.

**12.1 Toxicité**

**Toxicité pour les poissons** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les plantes aquatiques** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les abeilles** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les vers de terre** Pas d'informations disponibles.

**Toxicité pour les oiseaux** Pas d'informations disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité** Pas de données disponibles pour le mélange.

**Koc** Pas de données disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Pas de données disponibles pour le mélange.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

14/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****Évaluation PBT et vPvB** Pas de données disponibles.**12.6 Autres effets néfastes****Information écologique supplémentaire** Aucune autre donnée disponible. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.**SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Généralités</b>	Manipuler les emballages entamés comme le produit lui-même.  Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.
<b>Produit</b>	Pour l'élimination des produits non utilisables, apporter en déchèterie ou dans une installation agréée.
<b>Emballages contaminés</b>	Réemploi de l'emballage interdit.  Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

**SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Le mélange n'est pas classé au titre du transport.

**ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU	/
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	/
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	/
14.4 Groupe d'emballage	/
14.5 Danger pour l'environnement	/

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

15/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

14.1 Numéro ONU	/
14.2 Nom d'expéditions des Nations Unies	/
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	/
14.4 Groupe d'emballage	/
14.5 Danger pour l'environnement	/

**IATA**

14.1 Numéro ONU	/
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	/
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	/
14.4 Groupe d'emballage	/
14.5 Danger pour l'environnement	/

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil  
IBC**

Pas de données disponibles.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

16/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations supplémentaires****Classement ICPE**

Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre 2014) : non concerné

**Conformité aux annexes REACH**

Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant la liste des substances soumises à autorisation

- dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

**Dispositions particulières :**

Le mélange répond aux exigences du Règlement biocide CE N° 528/2012.

Composition : Geraniol N° CAS : 106-24-1

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

17/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

**SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS****Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :**

- H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :**

- Skin Irrit. 2 Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 –  
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie de danger 1 -  
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée – Catégorie de danger 1 –

**Abréviations et acronymes**

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CErx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
Clx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

18/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédictive sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

**Méthodes utilisées :**

La classification du mélange «Spirale anti-moustiques» a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

**Informations complémentaires :**

Pas d'autres données disponibles.

**Objet de la révision :**

Il s'agit de la version initiale de ce document qui correspond à sa création.

**SPIRALE ANTI MOUSTIQUES**

19/19

Date de création : 15/10/2020

Date de révision : 15/10/2020

Version : 01 / FRANCE

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Informations supplémentaires :**

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 830/2015 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.